

Laboratoire Régional de l'Ouest Parisien

COMMUNE DE ROLLEBOISE

*Etude du processus de dégradation de la falaise,
des risques de mouvement de terrain,
des solutions confortatives envisageables*

Dossier n° 26111

juin 1992

LRDP

- la falaise : Haute de 6 à 7 mètres elle est masquée par un perré qui s'appuie sur un poteau en béton en limite gauche de propriété et qui est soutenu à mi-hauteur par une poutre en béton armé reliée à la maison proche de quelques mètres par un buton horizontal également en béton.

Ce dispositif est sécurisant ; il ne nécessite qu'un rejointoiement du perré.

- propriété du n° 59 :

- cave gauche : Il s'agit en fait d'une amorce d'excavation qui est stabilisée par des piedroits maçonnés.

- cave droite : Hauteur = 1,80 à 2 m ; longueur 9 m ; largeur = 2 m vers l'entrée, 4 m ensuite.

Nous retenons une remontée du plafond consécutive à la chute d'un bloc, la présence de fractures tectoniques, la construction partielle de piedroits.

Nous suggérons de poursuivre l'édification de maçonneries sur toute la périphérie de l'excavation et de stabiliser le plafond, soit par un hourdis, soit par des piliers associés à un béton projeté.

- la falaise Il n'y a pas en fait d'abrupt significatif mais une succession de méplats et de légers ressauts donnant au versant une pente moyenne de l'ordre de 45°.

- propriété du n° 61 :

- cave gauche : Hauteur = 2 m dans la partie voûtée et maçonnée, 1,75 m dans la partie non revêtue ; longueur = 5,50 m ; largeur = 4 m.

La conservation sera définitivement assurée moyennant l'application d'un béton projeté renforçant la voûte existante et confortant les parois en craie.

- cave médiane : Hauteur = 2 m ; longueur = 3 m ; largeur = 2 m. L'état stable de cette excavation sera pérennisé par l'application d'un béton projeté.

- cave droite : Sa géométrie est complexe puisque la cavité se développe dans des matériaux crayeux très désorganisés, traversés par de nombreuses et importantes fractures dont l'orientation révèle que nous sommes en présence de masses rocheuses désolidarisées du massif. Nous conseillons de procéder au comblement de cette excavation.

- la falaise : Haute de l'ordre de 4 mètres, elle est masquée par un perré en assez mauvais état qu'il convient de regarnir et de rejointoyer. En amont il sera nécessaire de reprendre le talus, la montée d'un remblai en texsol semble approprié, afin de redonner à la Sente des Fours à Chaux son emprise et de la rouvrir en toute sécurité.

- en amont des propriétés des n° 65 et 67 :

- cave gauche : Hauteur = 2 m ; longueur = 6 m ; largeur = 2,50 m.

Elle est voûtée et maçonnée, le revêtement présentant des fissures transversales. L'excavation sera maintenue en état par l'application d'un béton projeté.

Remarque : Un éboulement s'est produit il y a quelque temps à droite de la cave

- cave médiane : Hauteur = 2,50 m ; longueur = 6 m ; largeur = 7 m.

On a retenu le très mauvais état de l'entrée de cette cave, avec des fractures ouvertes et des blocs rocheux en équilibre instable, cela générant un risque très élevé d'éboulement en masse affectant la falaise.

Par ailleurs une remontée locale de 1,70 m du plafond (cloche de fontis) traduit une instabilité générale de cette cave que nous recommandons de combler en priorité.

- cave droite : Hauteur = 1,70 m ; longueur = 5 m ; largeur = 2,50 m.

En partie remblayée, on procèdera à son comblement total.

- la falaise : La falaise génère un risque très élevé d'éboulement en masse induit par sa dégradation superficielle et l'instabilité de certaines caves.

La configuration des lieux permet d'envisager la montée d'un remblai en texsol après traitement des caves.

- propriété du n° 69 :

- cave gauche : Hauteur = 4 m ; longueur = 7 à 8 m ; largeur = 5 m.

Elle a été aménagée en pièce habitable et ne suscite aucune remarque.

- cave droite : Hauteur = 2 m mais 4 m à l'entrée ; longueur = 4,50 m ; largeur = 6 m.